

Image not found or type unknown



Réouverture d'un dossier après jugement

Par **diompe**, le **04/03/2010** à **18:15**

Bonjour, je possède un restaurant-bar qui avait subi des dégâts des eaux. suite à cela, la mairie avait ordonné sa fermeture. Mon bailleur qui devait effectuer des travaux, ne les a pas faits à temps et j'ai perdu en chiffre d'affaires. l'affaire a été jugée. je ne sais par quel mirage j'ai été débouté. je souhaiterais ré-ouvrir ce dossier. A quel juge dois-je m'adresser ?
Merci d'avance.

Par **JCBEXPERT**, le **05/03/2010** à **09:38**

Pouvez-vous vous expliquer un peu plus ?
Sur quelles bases aviez-vous assigné votre propriétaire ?
Devant quelle juridiction ?
De quand date le jugement qui vous a déboutée ?